

ENQUÊTE AUPRÈS DES ÂÎNÉS DE VIELSALM : RÉSULTATS ET ANALYSE

Le Conseil Consultatif Communal des Âînés de Vielsalm actuel, mis en place en mai 2025, a pour principal objectif de mener une réflexion sur les besoins des âînés afin de développer des projets qui amélioreront le bien-être des seniors de notre commune.

Pour mener à bien cette mission, le CCCA a enquêté auprès des 65 ans et plus de la commune au travers d'un questionnaire détaillé.

Ce questionnaire anonyme interrogeait les seniors concernant leurs difficultés au quotidien, leur facilité à accéder aux services, leur mobilité, leurs loisirs... et leur permettait de s'exprimer librement au sujet de leurs préoccupations et besoins en tant qu'âînés¹.

Collectés entre la mi-septembre et début novembre 2025, les résultats de cette enquête ont fait l'objet d'une analyse dont les résultats sont communiqués dans ce document.

CIBLE ET MÉTHODE

1678 habitants de 65 ans et plus de la commune étaient concernés*.

La distribution des questionnaires en toutes-boîtes a été assurée par les membres du CCCA. La majorité de la commune a été couverte : 1020 questionnaires distribués – 1 par ménage.

Des exemplaires étaient également disponibles chez les médecins généralistes, à la commune, au CPAS (via Dominique Gennen), à la bibliothèque, à la polyclinique et à la Maison du Parc.

137 répondants

Si ce taux de réponses semble peu élevé, il peut être expliqué par :

- la longueur du questionnaire (8 pages) qui a découragé certaines personnes ;
- un désintérêt : certains ne se sentaient pas concernés par la thématique « âînés » ;
- une crainte de s'exprimer sur des sujets personnels.

Les questionnaires ont été dépouillés rubrique par rubrique par un comité restreint de membres du CCCA et encodés informatiquement dans un fichier général.

Une première analyse des résultats a été proposée par Sandra Verrecas à ce comité, suivie d'une validation de l'analyse complète en CCCA.

Le projet est coordonné par le Plan de Cohésion Sociale de Vielsalm.

¹ Source complémentaire : <https://www.unia.be/fr/connaissances-recommandations/enqu%C3%AAtes-discrimination-fond%C3%A9e-sur-l%C3%A2ge-en-belgique-2025>

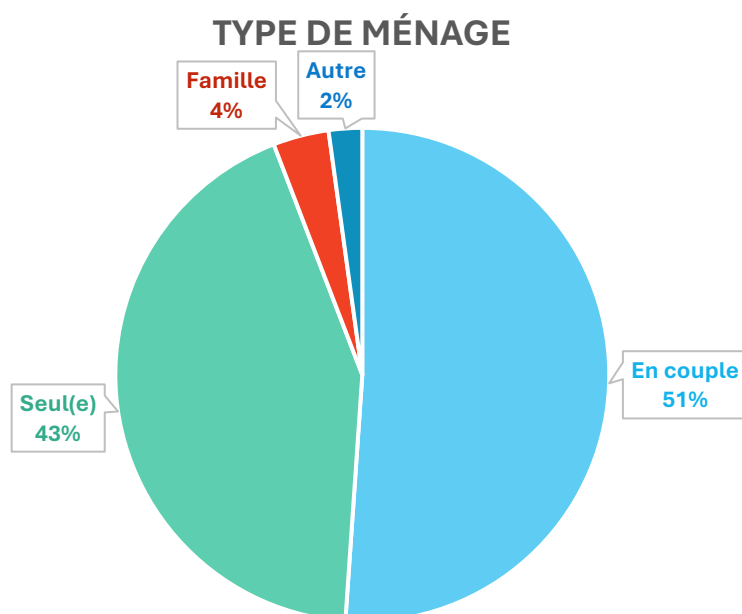


* : Ce chiffre comprend les résidents de la MRS la Bouvière.

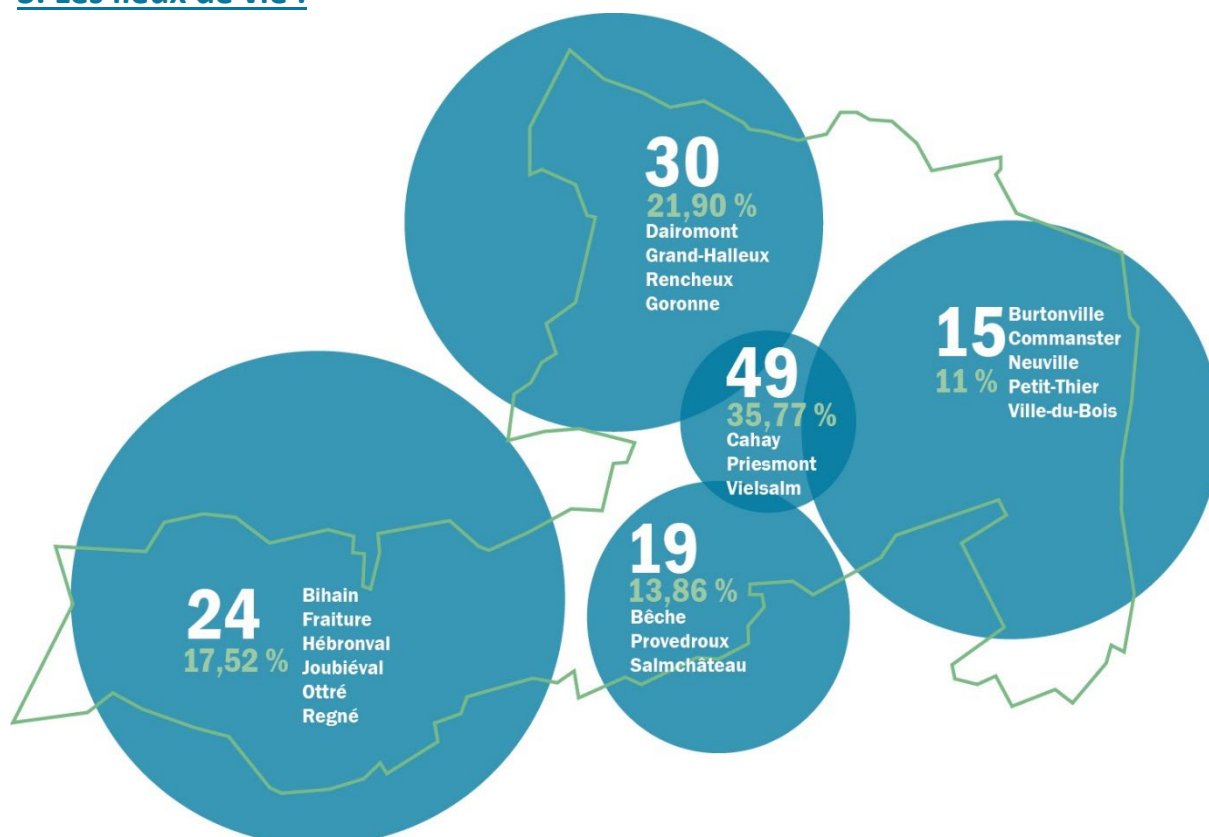
A. SITUATION PERSONNELLE

1. Ratio hommes/femmes : 67 hommes et 69 femmes – 1 couple

2. Âge moyen global : 76 ans



3. Les lieux de vie :



4. Le bénévolat :

35 % des répondants sont **déjà bénévoles**.

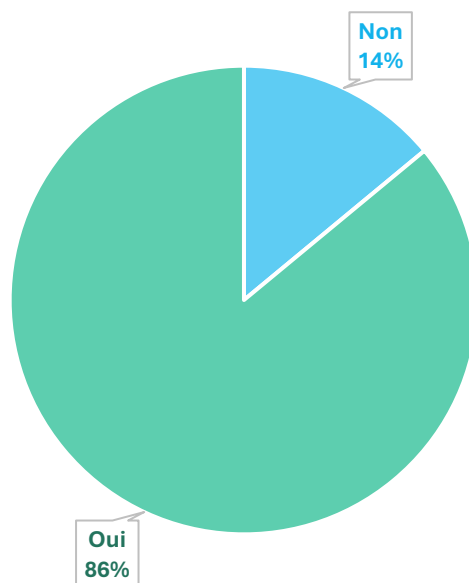
28 personnes sont prêtes à s'impliquer dans du bénévolat (38 abstentions).

Principaux types de bénévolat pratiqués :

- Asbl sport, loisirs et culture = 20
- Association d'aide sociale/santé (y compris Croix-Rouge) = 27
- Comité de village/salle = 8
- Commissions Consultatives = 8

5. Les revenus :

REVENUS SUFFISANTS (129 réponses)



Sur les 18 personnes qui estiment ne pas avoir assez de revenus, seules 3 ont déjà sollicité une aide financière.

B. MA VIE DANS LA COMMUNE

1. Difficultés rencontrées dans les tâches ou situations suivantes :

TÂCHES	PARFOIS	SOUVENT
Me servir d'internet (8 abstentions)	20,15 % (26)	22,48 % (29)
Entretenir le jardin et les abords (14 abstentions)	21,14 % (26)	16,26 % (20)
Entretenir mon logement (9 abstentions)	19,5 % (25)	17,71 % (15)
Effectuer des tâches admin (12 abstentions)	15,2 % (19)	8 % (10)
Me déplacer pour les loisirs (12 abstentions)	8,8 % (11)	14,4 % (18)
Accéder à des infos services publics (10 abstentions)	14,96 % (19)	8,66 % (11)
Courses alimentaires ou médicales (6 abstentions)	11,45 % (15)	11,45 % (15)
Accéder à des informations loisirs et activités (14 abstentions)	9,75 % (12)	8,13 % (10)
Faire ma toilette (10 abstentions)	7% (9)	7,87 % (10)



Au regard de ces réponses, le CCCA relève deux problématiques sur lesquelles les membres pourraient mener une réflexion :

1. **MANQUE D'AUTONOMIE INFORMATIQUE ET ADMINISTRATIVE**
2. **MANQUE DE SOLUTIONS DE MOBILITÉ**

Ces deux points sont abordés en fin de document.

Des services adéquats sont déjà présents sur le territoire communal pour répondre aux problématiques d'entretien du logement et des extérieurs. Pour assurer une bonne communication, leurs coordonnées pourraient être communiquées via le futur Guide des Aînés ou dans le calendrier annuel du service 3^e Âge.

2. Confrontation aux situations suivantes :

SITUATIONS	PARFOIS	SOUVENT
Insécurité dans le trafic (15 abstentions)	28,69 % (34)	11,48 % (14)
Crainte du vol, pillage, cambriolage (10 abstentions)	25,20 % (32)	10,24 % (13)
Crainte d'être agressé en rue (11 abstentions)	17,46 % (22)	7,94 % (10)
Problème de mobilité (10 abstentions)	16,54 % (21)	10,24 % (13)
Sentiment de solitude (12 abstentions)	13,6 % (17)	7,2 % (9)
Manque d'information et d'orientation (16 abstentions)	12,40 % (15)	8,26 % (10)
Difficultés financières (13 abstentions)	12% (15)	4,84 % (6)
Manque de droit à la parole (17 abstentions)	11,67 % (14)	8,33 % (10)
Problème de voisinage (15 abstentions)	9,84 % (12)	9,84 % (12)
Offre de logement insuffisante (22 abstentions)	2,6 % (3)	2,6 % (3)

3. Principales suggestions pour améliorer le bien vivre dans la commune :

- **Amélioration de la sécurité routière + accès PMR** (vitesse, trafic, sécurité piétons,...) (16 réponses)
- **Entretien des voiries et trottoirs** (10 réponses)
- Augmentation de la **présence policière** (7 réponses)
- Meilleure **offre de mobilité** (7 réponses)

Le sentiment d'insécurité (que ce soit sur la route ou général) était déjà relevé lors de l'enquête de 2019.

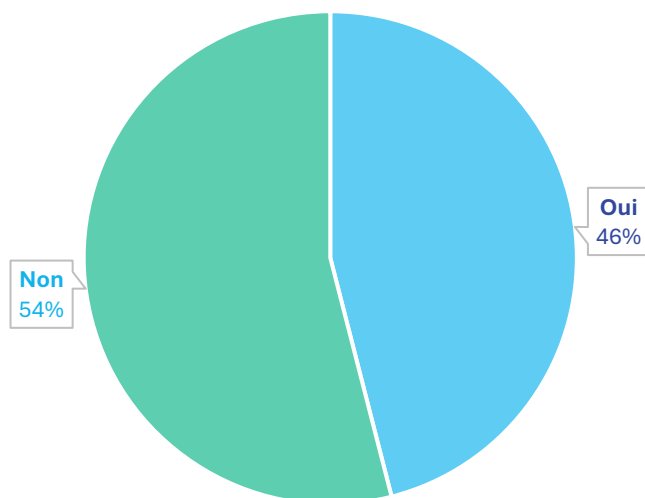
Le CCCA souhaite interpeller la Police locale à ce sujet : point abordé en fin de document.



C. L'OFFRE DE SERVICES

1. Les services à domicile :

UTILISATION DE SERVICES D'AIDE À DOMICILE



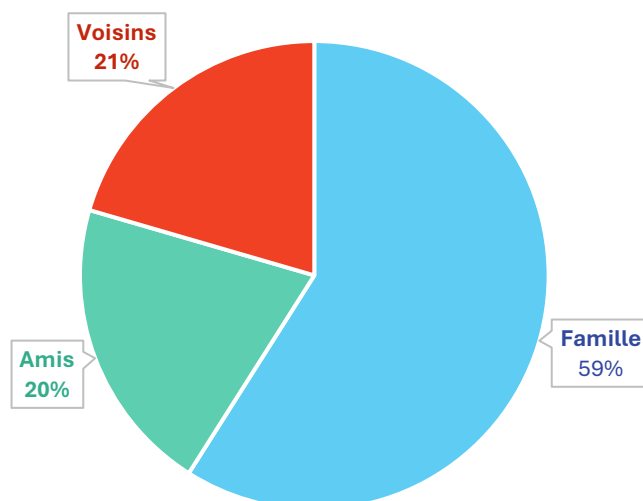
Principaux services utilisés :

1. Aide-ménagère (25) - Aide-familiale (23) – Kinésithérapeute (23) – Infirmier(ière) (18)
2. Bricolage/jardin (17) - Télégilance (14) - Service social (13)

2. Aidants proches :

46,55 % (54/116) bénéficient d'un ou plusieurs **aidant(s) proche(s)** (21 abstentions).

AIDANTS PROCHES IDENTIFIÉS (78 réponses)



D. MA MOBILITÉ

1. Moyen de transport :

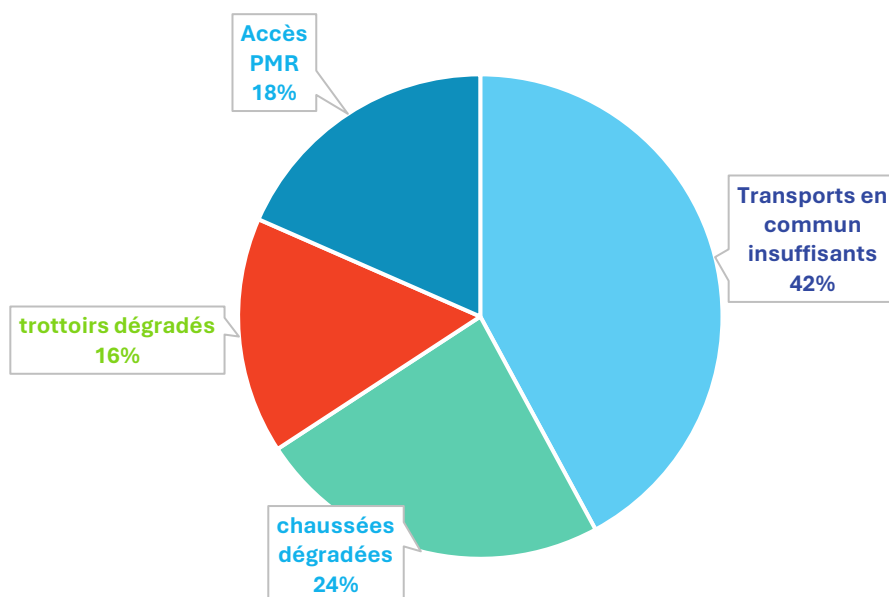
79,6 % (109/134) possèdent **une voiture**.

2. Difficultés lors des déplacements :

Sur les **25 personnes** qui ne possèdent pas de véhicule, **15** d'entre elles éprouvent des **difficultés de déplacement**.

Avec ou sans véhicule, **37 (29 %) personnes rencontrent des difficultés** lors de leurs déplacements (*10 abstentions*).

PRINCIPALES DIFFICULTÉS MOBILITÉ (32 réponses)



Les services de transport actuels (Médic Assistance, service CPAS,...) sont utilisés pour :

- Visite médicale = 40
- Courses diverses = 16
- Courses à la pharmacie = 13
- Visite à un proche = 6

3. Intérêt d'un transport solidaire

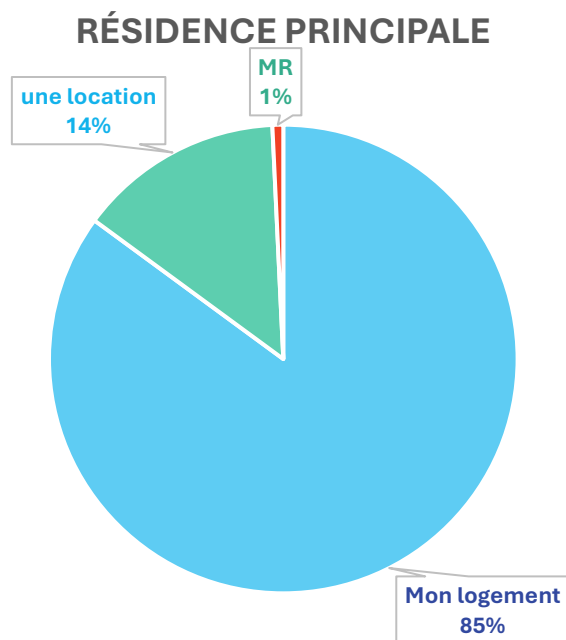
Oui = 34,5 % - Non = 65,5 % (*27 abstentions*).

Un peu plus d'un tiers des répondants manifestent un intérêt pour un transport solidaire (type taxi social). Cette solution de mobilité est reprise plusieurs fois dans les sections libres du questionnaire.

En parallèle, des difficultés de mobilité sont relevées notamment dans la rubrique « Ma vie dans la commune » et la rubrique « Loisirs et culture ».



E. MON LOGEMENT



Seuls **9,3 %** (12) des répondants (8 abstentions) **envisagent de quitter leur logement** dans les 5 prochaines années.

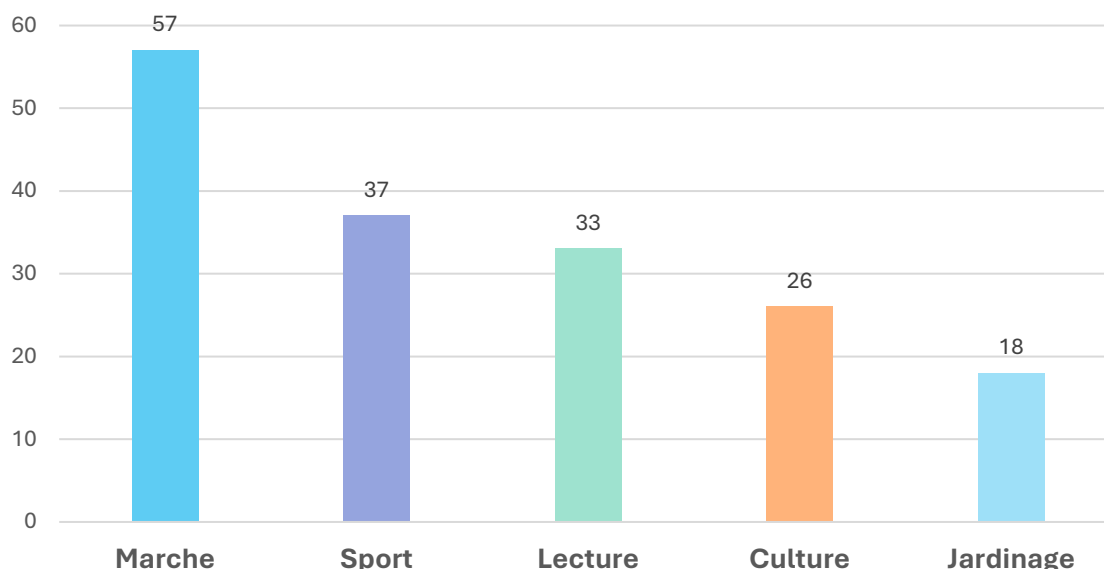
19 personnes ont indiqué leur souhait de prochains lieux de vie (si nécessaire) :

- 8 en MR(S)
- 8 en habitat partagé ou kangourou
- 2 en appartement et 1 en ville

Ces chiffres sont à mettre en parallèle avec la publication du 11 février 2026 de la Fondation Roi Baudouin « Choix de vie des plus 60 ans » et notamment le souhait majoritaire (75 %) des + de 60 ans de ne pas déménager et de rester le plus longtemps possible dans leur logement.

F. LOISIRS ET CULTURE

TOP 5 DES PRINCIPAUX LOISIRS PRATIQUÉS



Quelques suggestions d'autres loisirs sont citées, principalement :

- **des activités culturelles** : théâtre, excursions, conférences...
- **des activités récréatives** : jeux de société, repas, lieux de rencontre...

Certains précisent que ces activités seraient pertinentes **l'après-midi**.

1. Principaux freins de participation aux loisirs :

- Ma santé m'en empêche = 24
- L'offre actuelle ne me convient pas = 17
- Pas de moyen de locomotion = 14
- Je n'ose pas y aller seule = 14

2. Intérêt pour ces initiatives à destination des aînés :

- Formations thématiques = 38
- Ateliers jeux, couture, bricolage = 25
- Prise de repas = 22
- Activités intergénérationnelles = 17
- Table conversation = 17

3. 3 sujets prioritaires sur lesquels le CCCA pourrait travailler pour améliorer le bien-être des aînés* :

- Accès à une meilleure offre de mobilité = 13
- Développer des activités de rencontres, travailler sur l'intergénérationnel = 13
- Briser la solitude = 9

Parmi les thématiques abordées, citons également :

- la sécurité routière.
- l'accès aux soins de santé et le maintien à domicile.

Bien que le CCCA ne puisse concrètement développer des projets concernant ces derniers sujets, il relayera ces préoccupations auprès des autorités et services compétents en la matière.



CONCLUSION

Si certaines thématiques étaient déjà soulignées lors de l'enquête 2019 (sécurité, mobilité, santé), de nouvelles préoccupations sont pointées par les aînés (comme la fracture numérique).

Bien entendu, le CCCA ne pourra pas travailler sur tous les axes évoqués mais va se concentrer sur les principaux points suivants :

1. Le sentiment d'insécurité général dans plusieurs domaines :

- **sur la route** : la vitesse, le trafic (notamment des poids lourds) et l'état des voiries et chaussées,
- en tant que **piéton** et précisément en tant que PMR,
- la crainte de subir une **effraction, un vol ou une agression**.

Ce dernier **sentiment** (ou plutôt une impression) **d'insécurité** (crainte du vol, de la violence) revient régulièrement dans les réponses des aînés. Celui-ci n'est pas spécifique à Vielsalm² : le sentiment d'insécurité augmente en général avec l'âge et la vulnérabilité.

Le CCCA proposera de relayer ces résultats à la Cellule de proximité de la Police de Vielsalm/Gouvy pour attirer l'attention des agents de quartier sur cette insécurité ressentie et envisager une réflexion commune sur la communication et la prévention qui pourraient être envisagés.

Ainsi, une campagne menée à Namur³ pourrait inspirer le CCCA pour permettre aux aînés de diminuer ce sentiment d'insécurité, du moins sur l'axe vol/agression.

2. La mobilité

Si de nombreux aînés possèdent une voiture, le manque de solution de **transports en commun** ou **l'insécurité sur la route** sont deux aspects mobilité relevés dans les questionnaires.

Le CCCA appuie le projet de Taxi Social en cours et souhaite participer à la réflexion concernant son usage, son accès et le nom de ce futur service.

Par ailleurs, le CCCA pourrait, comme c'est déjà le cas avec le « Karaoké des Aînés », permettre une solution pour les personnes moins mobiles qui souhaitent participer aux futures activités du CCCA.

3. L'accès à l'information et la digitalisation des services

Une problématique supplémentaire à l'enquête de 2019, c'est la **fracture numérique** grandissante et cette tendance des services essentiels qui se numérisent et dont découle des difficultés pour les aînés à accéder à l'information et aux services essentiels.

Déjà évoqué par le CCCA via une **motion** adressée aux banques en février 2025, deux principaux freins touchent les aînés :

- l'accès réduit aux services bancaires grâce à un guichet bancaire physique et un service de proximité,
- la digitalisation massive des services bancaires.

² <https://www.police.be/5337/actualites/la-securite-des-seniors-en-rue-des-conseils-pratiques>
<https://www.erudit.org/fr/revues/rs/2014-v55-n1-rs01451/1025643ar/>

³ <https://www.lavenir.net/regions/namur/2025/01/17/namur-le-sentiment-dinsecurite-sonde-par-les-aines-OJ4NBKUBXRGWPM54T5FTLASRY/>



La digitalisation de la quasi-totalité des services essentiels tels que les banques créer une **discrimination de la population plus âgée** qui ne possèdent pas ou peu les compétences numériques nécessaires pour accéder à leurs informations administratives ou financières.

Une autre problématique qui doit être relevée est l'augmentation des **arnaques téléphoniques et informatiques**, couplée à une difficulté grandissante à les détecter, même pour les plus avertis.

Ces tendances actuelles accentuent probablement un sentiment de **méfiance des aînés** et de crainte d'être usurpés.

Pour répondre partiellement aux différentes problématiques numériques des aînés, le CCCA souhaite mettre en place un partenariat avec l'EPN pour développer et offrir des formations thématiques adressées spécifiquement aux personnes âgées.

Le CCCA apportera dans un premier temps une plus-value à ces formations en proposant un transport pour les personnes moins mobiles. Dans un second temps, des formations pourraient être proposées extra-muros, et pourquoi pas dans les villages de la commune.

4. Activités collectives

On le voit dans les résultats : les aînés semblent encore fort actifs et pratiquer du sport de manière régulière ainsi que des activités collectives et individuelles.

Toutefois, certaines suggestions de loisirs sont mentionnées régulièrement :

- des activités culturelles et formatives (théâtre, excursion culturelle, formations thématiques, conférences...)
- des activités récréatives collectives : repas convivial, lieux de rencontre, etc...

Avec, pour ces loisirs, le souhait qu'ils soient organisés l'après-midi.

Le CCCA répond déjà partiellement à ce besoin en ayant mis en place un **karaoké des aînés** durant les mois d'hiver, dans plusieurs villages de la commune.

Le CCCA mènera une réflexion pour développer d'autres activités, selon la limite de ses moyens humains et budgétaires disponibles, adressées en priorité aux aînés mais avec une possibilité d'intergénérationnel.

La mobilité étant un frein à la participation, une dimension covoiturage serait envisagée pour ces activités.

5. Communication générale

La **réédition du Guides des Aînés** permettra certainement de mettre à jour de nombreuses informations qui concernent la personne âgée : que ce soit en terme de coordonnées des services essentiels, mais aussi des informations médicales, des loisirs ou encore de conseil de vigilance dans et hors de la maison.

Le CCCA sera consulté pour valider le contenu de ce guide et permettre la diffusion de celui-ci.

Le guide sera distribué à tous les aînés de 70 ans et plus via le service 3e Âge du CPAS, ce qui permettra d'informer un maximum la population concernée.

